

CHAPITRE VI

LA MESSE POUR LES VIVANTS

Introibo ad altare Dei.

J'irai jusqu'à l'autel du Seigneur.

(Ps. XLII, 4).

Elle est grande l'efficacité du saint Sacrifice. Nous l'avons vu, la Messe est un trésor infini de glorification pour Dieu et de sanctification pour les âmes. Oh ! comme Dieu désire nous voir puiser à pleines mains à ce trésor inépuisable ! Un jour que le Vénérable P. Alvarez se préparait à célébrer l'adorable mystère, il lui arriva d'être ravi en extase. Il vit en esprit l'Enfant Jésus qui étendait vers lui ses bras chargés de pierres précieuses. Et l'Enfant Jésus lui disait : « S'IL Y AVAIT QUELQU'UN QUI VOULUT ME DÉCHARGER DE CE FARDEAU ! » Ce fardeau ce sont les fruits bénis de la Messe. Il nous faut maintenant examiner qui sont ceux qui peuvent avoir le bonheur de les recueillir. L'Eglise est très explicite dans sa doctrine sur ce sujet. Elle enseigne que le saint sacrifice

est offert pour les vivants et pour les morts (1) ; et quand le Pontife communique aux nouveaux prêtres leurs sublimes prérogatives, il leur dit ces paroles : « Recevez le pouvoir de célébrer la Messe tant pour les vivants que pour les morts (2). » Bientôt nous parlerons de la Messe pour les défunts ; en cette méditation nous nous occuperons de la Messe pour les vivants. Qui donc, parmi les vivants, participe aux fruits du saint sacrifice ? Et dans quelle mesure y participe-t-on ? Pour donner une réponse claire et pratique, nous rappellerons les principes de la théologie sur cette matière importante, et nous signalerons trois catégories de personnes qui bénéficient plus largement des richesses de l'auguste mystère de nos autels.

I

Il faut observer avant tout qu'on distingue à la Messe plusieurs sacrificateurs. Il y a un sacrificateur principal : Jésus-Christ que le prêtre représente ; il y a un sacrificateur secondaire : le prêtre qui célèbre le saint Sacrifice ; il y a un troisième sacrificateur qui est l'Eglise, laquelle offre la divine Victime par le prêtre comme par son ministre. Le prêtre agit donc à l'autel en son nom propre, au nom de Jésus-Christ et au nom de l'Eglise.

I. En tant qu'il agit *en son propre nom*, le prêtre offre d'abord la Messe pour lui-même. C'est le *fruit*

(1) Si quis dixerit Missæ sacrificium... neque pro vivis et defunctis... offerri debere, anathema sit (Trid., sess. xxii, canon 3).

(2) Pont. Rom., de ordinatione presbyteri.

très spécial qui lui est destiné par la munificence de Notre-Seigneur, et dont il ne peut en aucune façon se dépouiller. Chose étonnante, s'écrie le P. Chaignon, parlant au nom de la tribu sacerdotale, nous sommes députés devant le trône de Dieu, de par l'Eglise universelle, pour y porter les hommages et y plaider la cause de toute créature ; nous montons à l'autel comme envoyés du ciel, de la terre et de ce monde invisible qui tient, pour ainsi dire, le milieu entre la terre et le ciel, le purgatoire ; il semble qu'étant chargés d'une mission si étendue et d'un intérêt si général, il devrait nous être défendu de songer à nos intérêts particuliers ; l'homme public se dévoue tellement au bien public, qu'il se reprocherait de ne pas s'oublier soi-même dans ce qu'il fait au nom de tous. Il en va tout autrement pour le prêtre dans la première, la plus sublime de ses fonctions. Non-seulement on lui permet, mais on lui commande de penser à lui, à ses propres besoins, à son indigence, avant de parler pour ses frères : le sacrifice qui est offert pour le monde entier, l'est tout particulièrement pour le célébrant. C'est donc pour la rémission de nos innombrables péchés, de nos offenses, de nos négligences si multipliées que nous présentons d'abord à la justice de Dieu les satisfactions surabondantes du Sauveur immolé ; les premières gouttes de son sang seront employées à effacer de nos âmes tout ce qui pourrait encore leur rester de souillures ou de taches légères. — De plus, le prêtre, en tant qu'il offre le saint sacrifice en son nom, peut disposer d'un fruit appelé *fruit moyen*, ou *spécial*, ou *ministériel*, qu'il peut appliquer à qui il veut, aux vivants ou aux morts. Dieu lui a octroyé cette dispensation pour rehausser son caractère aux yeux des peuples et pour relever davantage sa dignité.

II. En tant qu'il agit *au nom de Jésus-Christ*, le prêtre offre le saint sacrifice pour tous les hommes ; il ne peut excepter personne, cela ne lui est point permis, et, le ferait-il, son exception serait nulle et de nulle valeur. Par ces mots : *tous les hommes*, il faut entendre : 1^o *tous les saints* qui sont au ciel, au nom desquels Notre-Seigneur paie à son Père la dette de la reconnaissance, et en faveur de qui il demande une augmentation de gloire accidentelle ; 2^o *toutes les âmes* qui sont en purgatoire, pour lesquelles il offre à Dieu quelque chose de ses expiations infinies ; 3^o *tous les hommes* qui sont sur la terre, au nom desquels il adore, remercie, répare et implore. Le fruit qui est produit par la Messe ainsi considérée s'appelle *le fruit général*. Il n'est pas le même pour tous, parce que tous n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes dispositions.

III. En tant qu'il agit *au nom de l'Eglise*, le prêtre offre le saint sacrifice pour tous les membres de l'Eglise *qui ne sont pas séparés de son unité*, comme parle le cardinal Bona. Il l'offre pour toute l'Eglise militante, pour toute l'Eglise souffrante, pour toute l'Eglise triomphante, pour les justes et pour les pécheurs ; il ne peut exclure aucun de ceux que l'Eglise n'a pas exclus ; il ne peut comprendre aucun de ceux que l'Eglise a rejetés de son sein ou qu'elle ne reconnaît pas pour ses enfants ; en sa qualité de ministre de l'Eglise, ce n'est pas lui qui, ici, fait l'application de la Messe, mais l'Eglise, et ce, principalement par les oraisons qui sont dites pendant le saint sacrifice et par les paroles qui accompagnent les rites sacrés. Le fruit qui revient à tous les membres de l'Eglise, par cette application de la Messe faite au nom de l'Eglise, s'appelle encore *le fruit général*. Il n'est pas le même

pour tous, parce que tous les membres de l'Eglise n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes dispositions.

Remarquons en particulier deux catégories de personnes qui profitent plus largement des fruits du saint sacrifice : les *assistants* d'abord. Rien de plus juste : ils montrent plus de zèle et plus d'empressement pour honorer Dieu, et ils sont unis plus étroitement par leur présence et leurs hommages à la très sainte Victime de nos autels. Aussi l'Eglise veut-elle que son ministre fasse spécialement mention d'eux pendant les saints mystères. « Recevez, dit le prêtre, à l'*Offertoire*, Dieu le Père tout-puissant... cette hostie immaculée... que je vous offre... *pour tous ceux qui sont ici présents.* » Et quand approche le moment solennel de la consécration : « Souvenez-vous aussi, Seigneur, *de tous ceux qui assistent à ce sacrifice*, dont vous connaissez la foi et la piété ; pour qui nous offrons ou qui vous offrent ce sacrifice de louange pour eux et pour tous les leurs, pour la rédemption de leurs âmes, pour l'espérance de leur salut et de leur conservation, et qui vous rendent leurs vœux, à vous qui êtes le Dieu éternel, vivant et véritable. »

Et parmi les assistants, ceux qui perçoivent un fruit plus abondant, ce sont ceux qui ont l'avantage de *servir à l'autel*.

Ainsi la sainte Messe profite à tous les habitants du ciel, à toutes les saintes prisonnières de la justice de Dieu dans le purgatoire, à tous les enfants d'Adam qui sont sur la terre. Pour ce qui regarde ces derniers, elle profite à tous les justes et leur procure l'affermissement dans le bien, l'avancement dans la vertu, le perfectionnement dans la charité, un zèle toujours plus grand pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Elle

profite aux pécheurs, et, s'ils veulent prêter l'oreille aux sollicitations de la grâce que leur fait parvenir la divine Victime, il n'est point de chaînes de péché, si lourdes qu'elles soient, qu'ils ne puissent rompre. Elle profite d'une manière spéciale à ceux enfin à qui est appliqué le *fruit ministériel*, à ceux qui prêtent leur concours à la célébration des saints mystères *en servant* le prêtre à l'autel, à ceux qui *assistent* au saint sacrifice. Fixons notre attention sur ces trois catégories de privilégiés qui reçoivent plus abondamment les salutaires influences de la plus grande *action* qui soit au monde.

II

I. Parmi les fruits du sacrifice il en est un qui est à la libre disposition du célébrant. Ce fruit, nous l'avons vu, s'appelle le *fruit spécial* ou *ministériel*. Le prêtre l'applique selon l'intention de telle ou telle personne qui le demande et qui fait, en retour, une offrande, une aumône, qui est d'ailleurs sans aucune proportion avec la chose acquise. De cette manière les fidèles font plus particulièrement l'adorable sacrifice leur bien propre, *meum ac vestrum sacrificium*. Ils peuvent en user, avec une sorte d'autorité, pour eux-mêmes, pour les âmes du purgatoire, pour tel ou tel de leurs parents ou de leurs amis, pour ce pécheur qui vit éloigné de Dieu, pour ce malheureux que les coups de la fortune frappent avec une rigueur impitoyable, pour ce chrétien exposé à des dangers sérieux de l'âme ou du corps, pour cette bonne œuvre à promouvoir, pour ce scandale à réparer, pour ce fléau à conjurer ! Oh ! s'ils le veulent, combien les fidèles, grâce à cette part d'effica-

cité qu'ils peuvent s'approprier, sont riches, qu'ils sont puissants ! Quelle influence ils ont sur le cœur de Dieu ! Pourquoi faut-il que le monde ignore les immenses ressources qu'il a à sa disposition pour le bien ! « Ici, quel épouvantable indice de l'affaiblissement de la foi. m'écrirai-je avec un éloquent Prince de l'Eglise ! Jusqu'à ces derniers temps, les sacrificateurs avaient toujours été trop peu nombreux au gré de la piété des fidèles qui se disputaient avec une sainte jalousie le sang de Jésus. Mais aujourd'hui, le sang divin, qui coule à l'autel, cherche une âme à qui il s'applique, et personne ne se présente. Le monde est plein de paralytiques à guérir et pas un malade n'est venu demander à être descendu à la piscine ! Le sacrifice est terminé : Dieu en a respiré avec complaisance la suave odeur, il n'en a rien laissé échapper, mais les hommes en ont laissé échapper une partie importante et le but spécial du sacrifice qui est d'individualiser la grâce est manqué ! Seigneur Jésus, enchaînez donc l'élan trop généreux de votre amour ; resserrez vos veines trop largement ouvertes, tarissez la source déjà si diminuée des vocations ecclésiastiques. Pour le ciel il n'y aura jamais assez de sacrificateurs ; mais pour la terre il y en a trop. Car si mutilée, si amoindrie que soit votre tribu sacerdotale, le sang de Jésus-Christ coule trop abondamment encore pour une génération qui n'en comprend plus la valeur, qui n'en sent plus le besoin (1). »

II. Après ceux qui ont les avantages du fruit ministériel ou spécial, les plus privilégiés parmi ceux qui bénéficient des grâces de la Messe sont les *servants*.

(1) Cardinal Pie, 3^e prône sur le saint sacrifice de la Messe.

Le Seigneur leur réserve une belle part dans ses divines largesses, et, comme le Prophète, ils peuvent dire : « Je suis tombé sur un héritage magnifique, *funes ceciderunt mihi in præclaris et hæreditas mea præclara est mihi* (1) ». C'est juste : ils approchent plus près de l'autel ; ils contribuent en quelque chose à l'oblation sainte ; ils ont, dit saint Bonaventure, un ministère *angélique*, et de même que les anges qui remplissent le rôle d'*assistants* auprès du trône de Dieu dans le ciel reçoivent avec plus d'abondance les irradiations de sa splendeur et les ardeurs de son amour, de même ceux qui servent le célébrant recueillent plus de grâce du saint sacrifice,

Ah ! que les servants de la Messe soient comme les flambeaux de l'autel, tout lumineux, tout brûlants, lumineux par la foi, brûlants des flammes de la charité ! Qu'ils ressemblent aux esprits célestes dont ils sont les représentants visibles, qu'ils soient comme les anges rayonnants de pureté, de zèle et de dévotion ! Heureuses leurs familles quand ils retournent au foyer domestique : ils reviennent tout parfumés des grâces de l'autel, tout embaumés de la bonne odeur de Jésus-Christ ! Heureux ces ministres privilégiés de Jésus-Hostie ! Leur office est une fonction extrêmement désirable ! A eux bien mieux qu'aux serviteurs de Salomon s'applique la parole de la reine de Saba : « Heureux ceux qui sont à vous, heureux vos serviteurs qui sont sans cesse devant vous ! (2) » Ah ! je ne m'étonne pas que de grands saints et d'illustres personnages selon le monde se

(1) Ps. xv, 6.

(2) III Reg., x, 8. *Beati viri tui et beati servi tui qui stant coram te semper.*

soient fait une gloire de servir le prêtre à l'autel et aient ambitionné cette fonction comme un insigne honneur. Le roi saint Venceslas, par exemple, servait tous les jours la Messe. Saint Thomas d'Aquin, après avoir célébré, ne désirait rien tant que de servir une seconde Messe. Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, à qui on reprochait de méconnaître les bienséances de sa position, en servant la Messe, répondait : « Je me fais un véritable honneur de pouvoir rendre ce faible service au plus grand des souverains ! » Et l'illustre Jean Sobieski, avant de frapper les Turcs, sous les murs de Vienne, d'une irrémédiable défaite, pour attirer les bénédictions de Dieu sur ses armes, fit célébrer la Messe en présence de son armée rangée en bataille, et il voulut lui-même la servir, debout les bras en croix comme autrefois Moïse sur la montagne, comme Jésus sur le Calvaire. C'était la foi qui inspirait ces grands chrétiens. Que la foi nous inspire et nous dirige !

III. Voici une troisième catégorie de participants privilégiés aux fruits de la messe : ce sont les *assistants*.

Comme chrétiens, qui que nous soyons, nous avons un rôle important à remplir dans l'oblation sainte. Nous en sommes d'abord les témoins obligés. Tout homme en effet doit un culte à Dieu, le sacrifice est l'acte nécessaire et essentiel de ce culte ; la victime qui y est immolée tient notre place et par son immolation rend hommage en notre nom à la souveraine excellence de Dieu. Nous devons donc de temps en temps offrir le sacrifice d'adoration, nous devons, du moins à certains jours, y prendre part, et, le moins que nous puissions faire est d'y assister et d'en être les *témoins*. Nous en sommes aussi les *sacrificateurs* dans un sens

très juste et très réel. Saint Pierre, mettant en relief la dignité des fidèles, entre autres gloires leur attribue celle du sacerdoce, *regale sacerdotium* (1). De là vient que le célébrant ne fait pas les offrandes sacrées, comme personne particulière, mais comme représentant tout le peuple des baptisés. Il ne dit pas : J'offre, je supplie, je voue, mais : Nous vouons, nous offrons, nous supplions. Non pas que tous soient revêtus du caractère de l'Ordre, mais tous sont unis au prêtre comme à leur mandataire autorisé. Aussi bien ils concélébrent avec lui. De plus, par vocation, nous sommes offerts à Dieu comme *victimes*, avec Jésus, dans la sainte Messe. Remarquons la belle preuve que saint Augustin donne de cette vérité. « Jésus-Christ et l'Eglise, nous dit-il, ne faisant qu'un seul corps mystique, d'après l'enseignement de l'Apôtre, il est impossible que l'un soit immolé sans l'autre. Puis donc que cet Homme-Dieu est le chef de tous les fidèles et que tous les fidèles lui sont unis comme ses membres, il faut qu'en même temps qu'il est sacrifié pour eux, ils le soient pareillement avec lui et que ce Sauveur du monde offre à Dieu toute l'Eglise dans sa personne dans une action où lui-même est offert à Dieu pour toute l'Eglise (2). »

Or, les assistants remplissent incomparablement mieux que ceux qui ne sont pas présents à la Messe cet office de témoins, de sacrificateurs et de victimes. C'est à eux spécialement que le célébrant dit à l'*Orate fratres* : « Priez, mes frères, afin que mon sacrifice qui

(1) 1 Pet., II, 9.

(2) Cum autem sit Christus Ecclesiae caput et Ecclesia caput Christi, tam ipsa per ipsum quam ipse per ipsam debet offerri.

est aussi le vôtre soit agréé de Dieu le Père tout-puis-
sant, » Et les assistants répondent avec beaucoup de
justesse : « Que le Seigneur reçoive ce sacrifice à la
gloire et à l'honneur de son nom, pour notre utilité et
pour celle de toute l'Eglise.

Pour notre utilité, ce mot indique bien que les
fidèles présents, à raison même de leur assistance,
reçoivent plus de fruits de la Messe. Le sacrifice est plus
particulièrement à eux, *vestrum sacrificium*. En cela
rien de plus convenable. Les assistants montrant plus
de bonne volonté, il est équitable qu'ils soient plus
largement récompensés. D'autre part le prêtre les re-
commande plus particulièrement à la miséricorde
divine et cela à plusieurs reprises pendant les saints
mystères, comme nous l'avons vu dans la première
partie de ce discours. D'ailleurs aux pieds des autels,
leurs dispositions étant plus parfaites, ils sont plus
aptes à recevoir les célestes présents. Si peu qu'ils se
recueillent et qu'ils ouvrent leur âme aux inspirations
de l'Esprit-Saint qui leur parle par la liturgie, leur foi
sera plus ardente, leur espérance plus confiante, leur
componction plus vive, leur amour plus enflammé. Au
chant du *Gloria in excelsis* ils rendent gloire à Dieu
de meilleur cœur. Ils sont excités puissamment à la
reconnaissance, notamment par l'appel si éloquent de
la Préface : « En haut les cœurs ! Rendons grâces au
Seigneur notre Dieu ! C'est vraiment digne, juste et
salutaire ! » Ils sont inclinés efficacement à l'humilité,
particulièrement par le cri neuf fois répété de l'appel à
la miséricorde divine, *Kyrie eleison*, par l'exclamation
du publicain qui retentit au *Confiteor* et à l'*Agnus Dei*,
par la touchante confession de notre misère du *Nobis
quoque peccatoribus* ! Ils prient mieux : quel lieu plus
favorable pour implorer les grâces de Dieu, quel mo-

ment plus propice que celui où le ciel s'ouvre pour
nous donner Jésus-Christ et avec lui toutes sortes de
biens ! Aussi sont-ils regardés par Dieu avec un œil
de bonté, aussi sont-ils bénis avec une incroyable libé-
ralité.

Les richesses spirituelles recueillies par les assis-
tants en effet sont si grandes que l'Eglise notre Mère,
soucieuse de nos intérêts, s'applique avec un soin
jaloux à nous les mettre entre les mains. Pour nous
forcer, pour ainsi dire, à puiser aux trésors divins,
elle nous fait un précepte formel, une obligation grave
d'assister à la Messe le dimanche et certains jours de
fêtes très solennelles. Pour les autres jours elle multi-
plie ses invitations, elle réitère ses conseils, elle nous
pousse, elle excite notre bonne volonté ; et son vœu le
plus cher serait de nous voir tous, tous les jours, au
pied de l'autel du sacrifice et même à la Table
Sainte ! (1)

Mais hélas ! combien de chrétiens correspondent mal
aux intentions du Cœur de Jésus et de la sainte Eglise !
A la Messe il y a d'abondantes grâces de conversion, de
sanctification, de protection et de préservation à rece-
voir, et ils n'en veulent pas ! A la Messe ils ont des tré-
sors incomparables à recueillir, et ils n'en veulent pas !
A la Messe Jésus se présente à eux, comme au Vénéra-
ble Alvarez, chargé de pierres précieuses, les fruits de
son sacrifice du Calvaire, il voudrait les leur donner
pour les enrichir et les orner d'ineffables splendeurs,
et ils n'en veulent pas ! Ils dédaignent l'honneur, le

(1) Optaret quidem sacrosancta Synodus ut in singulis missis
fideles adstantes non solum spirituali affectu sed sacramentali
etiam Eucharistia perceptione communicarent (Trid., sess. xxii,
c. 6).

bonheur, l'opulence que Dieu leur offre, comme les grossiers Israélites dédaignaient le céleste aliment de la manne à laquelle ils préféreraient la grossière nourriture de l'Égypte. *Nauseat!* (1) Que voit-on le dimanche en effet? Le plus grand nombre des hommes surtout violent le précepte de l'assistance à la Messe. Le commerçant est à son comptoir, l'homme d'affaires à ses intérêts, l'homme des plaisirs s'étudie à trouver de nouvelles distractions et de nouvelles satisfactions pour sa légèreté et sa sensualité, l'ouvrier est appliqué à un travail défendu qu'il ne suspend que pour des divertissements souvent plus criminels encore. La cloche, la voix de Dieu retentit coup sur coup, et personne ne prend le chemin du temple, et, le jour du Seigneur, en beaucoup d'endroits, l'église est presque déserte, *Vix Sion lugent!* (2) Que voit-on encore? Les jours de la semaine Notre-Seigneur s'immole dans la solitude; il n'a guère pour témoins de son sacrifice que les anges, et cependant il l'offre pour les hommes! Beaucoup de fidèles, qui d'ailleurs ont des sentiments chrétiens et beaucoup de loisirs, ne font pas l'effort de se déranger pour venir recueillir des grâces qui ont tant coûté au Sauveur Jésus! Aux vraies richesses on préfère les biens mensongers de la terre! *Filii hominum usquequo gravi corde? ut quid digigitis vanitatem et queritis mendacium?* (3)

Qu'il est touchant le trait que racontait, dans une réunion eucharistique, il n'y a pas bien longtemps, un Père mariste, missionnaire en Océanie. « Lorsque je

(1) Num., XXI, 5.

(2) Thren., I, 4.

(3) Ps. IV, 3.

visite une tribu sauvage, j'ai soin de faire arborer des banderolles, afin que les chrétiens plus éloignés soient avertis de ma présence et viennent assister aux saints mystères. Leurs yeux perçants saisissent facilement ce signal et ils se rendent en foule auprès de moi pour entendre la Messe qu'ils ont en singulière estime. Un jour, j'aperçus en mer quelque chose d'étrange qui paraissait s'avancer vers le rivage; mais bientôt ma surprise fit place à l'admiration, quand je vis une tribu entière qui traversait à la nage un espace considérable, malgré tous les dangers d'une telle entreprise, et cela pour avoir la consolation de voir célébrer le saint sacrifice. » Quelle foi! Quel zèle! Quelle condamnation de notre tiédeur et de notre lâcheté!

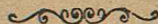
Ah! profitons de cet exemple! Réveillons notre foi! Sachons comprendre nos intérêts. Venons à la Messe fidèlement les jours où l'assistance est de précepte! Venons-y pratiquement, avec grand désir d'en profiter. Disons au Seigneur nos intentions, sans craindre de les trop multiplier: la bonté de Dieu est si grande et l'efficacité de la Messe est si puissante! Déposons-les, pour ainsi dire sur la patène d'or du sacrifice, afin que Jésus les présente à son Père, avec l'appui de sa toute-puissante recommandation. Venons à la Messe fréquemment, le plus souvent que nous pourrons: en cela nous ferons preuve d'intelligence et de foi! Venons à la Messe tous les jours, si possible: c'est l'œuvre la plus divine; c'est l'œuvre la plus méritoire; c'est l'œuvre la plus glorieuse à Dieu; c'est l'œuvre la plus délicate sur terre pour les élus du ciel; c'est l'œuvre la plus utile pour les âmes du purgatoire. Venons à la Messe: saint François de Sales dit que la Messe « est le soleil des exercices spirituels. » Ne restons pas dans la nuit! Que ce soleil béni se lève sur nous! Qu'il illu-

mine notre âme, qu'il l'échauffe, qu'il la féconde et lui fasse produire les fruits de la vie éternelle !

CHAPITRE VII

Si un chrétien ne pouvait consacrer qu'une demi-heure par jour à la prière, il ne saurait rien faire de plus utile à la gloire de Notre-Seigneur, au salut de son âme et au bien général de l'Eglise, que de la consacrer à entendre pieusement la Messe.

MGR DE SÉGUR.



CHAPITRE VII

LA MESSE POUR LES DÉFUNTS

Et facta collatione, duodecim millia drachmas argenti misit Jerosolymam offerri pro peccatis mortuorum sacrificium, bene et religiose de resurrectione cogitans.

Judas Machabée, ayant fait une collecte, envoya douze mille drachmes d'argent à Jérusalem afin qu'on offrit un sacrifice pour les péchés de ceux qui étaient morts, ayant de bons et de religieux sentiments touchant la résurrection.

(II Mac., XII, 43.)

Il y a dans la célébration du saint sacrifice pour les défunts un rite bien instructif et bien touchant. La divine Victime est présente sur l'autel ; le prêtre est sur le point de communier ; après avoir parlé à l'auguste Trinité, aux anges et aux saints, il s'adresse pour la première fois à Jésus-Christ en personne. Incliné en